



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Élection des représentants du personnel à la CAPL des ATSS et ATRF de Nouvelle-
Calédonie**

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 JUIN 2022, le bureau de vote centralisateur public de Nouvelle-Calédonie réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 5 heures 30, au Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président : M. Roser Erick

Secrétaire : Mme Martinez Catherine

Délégués des listes :

1. Mme Kadooka Fabienne, Action et Démocratie CFE-CGC
2. M. Haustien Johnny, UNSA ITRF BI O A et I UNSA
3. M. Ouckene Germain, Fédération des fonctionnaires
4. M. Wejieme Victor, USTKE

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	390
Nombre des votants :	187
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	3
Nombre de suffrages valablement exprimés :	184

Listes en présence

Listes en présence	UNSA	Action et démocratie CFE-CGC	Fédération des fonctionnaires	USTKE
Nombre de voix	54	47	58	25
Nombre de sièges	1	0	1	0

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

92,00

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
UNSA education	0
Action et démocratie CFE-CGC	0
Fédération des fonctionnaires	0
USTKE	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

0

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) - (A) =

2

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 1

Listes en présence	Plus forte moyenne
Fédération des fonctionnaires	58,00

La liste Fédération des fonctionnaires a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°1.

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
UNSA education	54,00

La liste UNSA education a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°2.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
UNSA education	1
Action et démocratie CFE-CGC	0
Fédération des fonctionnaires	1
USTKE	0

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Mme Weiss Audrey	UNSA
	M. Ouckene Germain	Fédération des fonctionnaires

Suppléants	M. Ali Ben El Hadj David	UNSA
	Mme Taofifenua Fanuela	Fédération des fonctionnaires

E. Observations

F. Emargements

Le président	<i>ROSEK Euck</i>	
Le secrétaire		<i>barbed</i>
Le secrétaire suppléant		<i><u>Monas</u></i>
Les délégués de listes ou leurs suppléants	<i>KADOUKA Fabienne</i>	

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAP locale unique des ATSS et ATRF de Nouvelle-Calédonie

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00		au 08/12/2022 à 17h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	390	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées	4
B. Nombre de votants	B =	187		Nombre de sièges à pourvoir	P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	3		Quotient électoral (2 décimales)	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	184		$G = \frac{D}{P} = \frac{184}{2} = 92,00$	

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
UNSA Education Nouvelle-Calédonie		54	0		2° - 54,00		1
UT CFE-CGC CAP ATSS et ATRF	Action et Démocratie CFE-CGC	47	0				0
FEDERATION DES FONCTIONNAIRES	Fédération-des-fonctionnaires	58	0	1° - 58,00			1
USTKE	USTKE	25	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
UNSA ITRF BI O et UNSA A&I	A et I-UNSA	A et I-UNSA	50,00 %
UNSA ITRF BI O et UNSA A&I	UNSA Education	UNSA Education	50,00 %

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
ROSE Erixh	Président	
KADOUKA Fabienne	UT CFE-CGC	
OUCKENE Germain	FEDE	
WESTERME Vicky	USTKE	
MARTINE Catherine		
BONAS Valentin		

